

**Nouvelle expertise : le Crédit Impôt Recherche  
en partenariat avec CEFIR consulting**

À partir de janvier 2013, le cabinet Arzhelys, spécialisé dans le conseil en Aides & Subventions pour les PME/TPE et Associations ajoute une corde à son arc en proposant un domaine d'expertise supplémentaire, le Crédit Impôt Recherche (CIR), en partenariat avec CEFIR consulting, une autre entreprise val d'oisienne.

Le **Crédit d'Impôt Recherche**, créé en 1983, est un dispositif fiscal incitatif, (art. L244 Quater B du CGI), conçu à l'intention des entreprises pour soutenir leurs efforts en matière de Recherche & Développement (R&D). Cette mesure leur permet d'obtenir un financement partiel de leurs travaux de R&D comprenant un caractère innovant spécifique, sous forme de remboursement ou de réduction d'impôt.

Les dépenses éligibles offrent de nombreuses possibilités : des coûts de personnel et de matériels affectés à la recherche, des opérations externalisées, des dépenses confiées à des organismes publics ou agréés à des frais de propriété intellectuelle, brevet, normalisation et veille technologique.

À ce jour près de 13 000 entreprises industrielles, commerciales ou agricoles de toutes tailles et quel que soit leur mode d'exploitation ont déjà bénéficié de ce dispositif. Le taux de financement se répartissant comme suit : 37% TPE, 32% PME, 23% entreprises de plus de 5000 employés.



**CEFIR consulting**

L'importance de ce « coup de pouce » donné aux entreprises pour réaliser leurs projets de R&D représente une réelle incitation. Dans ce domaine, **CEFIR Consulting** fondé par Marilena Candido Della Mora, diplômée de l'École Nationale des Impôts et experte du contentieux juridique et fiscal, est rapidement devenu une référence

pour le montage du dossier de crédit d'impôt recherche et pour le financement de l'innovation. Ses méthodes basées sur une méthode d'intervention rigoureuse, alliant l'expertise scientifique par la collaboration de grands spécialistes de la recherche et développement (réseau d'experts agréés) et l'expertise fiscale (suivi des évolutions législatives) permettent un diagnostic précis et une sécurisation du dispositif.

En instituant leur partenariat, **Arzhelys** et **CEFIR consulting** veulent adresser un signal fort aux entreprises, et notamment d'Île de France. Comme l'indique Armelle Chapalain, dirigeante : « *Ce nouveau partenariat contribue à renforcer la vaste campagne de sensibilisation menée par Arzhelys auprès des entrepreneurs sur les avantages des aides & subventions publiques comme vecteurs de réussite pour leurs projets. La complémentarité dans les prestations haut de gamme délivrées par nos deux cabinets est un atout supplémentaire pour fournir l'expertise la plus juste permettant l'obtention des aides nécessaires et adaptées aux projets des entreprises.* »

Les activités de R&D peuvent aussi être éligibles à d'autres dispositifs d'aides publiques que le Crédit Impôt Recherche. **Arzhelys** et **CEFIR consulting** tiennent à la disposition des entreprises, l'éventail des possibilités qui leur sont offertes.

**Contacts :**

**Arzhelys** : Armelle Chapalain, contact@arzhelys.com, 06 04 44 37 92, www.arzhelys.com, L'Isle-Adam (95)

**CEFIR consulting** : Marilena Candido Della Mora, contact@cefirconsulting.com, 06 13 79 46 77, www.cefirconsulting.com, Montmorency (95)